

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2013

---

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1129)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° 48

présenté par

Mme Schmid, M. Quentin, M. Marsaud, M. Mariani, M. Darmanin et M. Frédéric Lefebvre

-----

### ARTICLE 2 BIS

Substituer aux mots :

« un renouvellement général »

les mots :

« chaque renouvellement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement sur l'article premier.